



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Maintien

Question écrite n° 50002

### Texte de la question

M. Daniel Arata attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur le problème posé par certains arrêtés municipaux « anti-mendicite », comme l'interdiction de la vente de journaux destinée à la réinsertion des SDF. En effet, il est à craindre de voir se généraliser et banaliser ce genre de mesures, qui ont pour conséquences de déstabiliser et marginaliser encore un peu plus les gens dans le besoin. En conséquence, il lui demande quelles mesures sont envisageables pour stopper ces dérives qui vont à l'encontre des principes mêmes de notre nation.

### Données clés

**Auteur :** [M. Arata Daniel](#)

**Circonscription :** - RPR

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 50002

**Rubrique :** Ordre public

**Ministère interrogé :** intérieur

**Ministère attributaire :** intérieur

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 31 mars 1997, page 1608